

rait empoisonné une imagination encore tendre ! Combien de fois lui fit-il faire la différence d'un ami d'avec un flatteur ! Combien de fois leva-t-il d'une main sévère les premiers voiles qu'une cour artificieuse allait mettre devant ses yeux pour lui cacher quelque vérité ou quelque devoir !

Permettez que je me le représente ici comme ce cavalier que vit saint Jean dans l'Apocalypse : il s'appelaît fidèle et véritable, *fidelis et verax* (1) ; montrant à cet auguste enfant les sources du vrai et du faux, et lui formant dans le monde, que saint Augustin appelle la région des faussetés et des mensonges, une ame innocente et sincère. Il portait plusieurs couronnes, lui expliquant pour son instruction la différence des bons et des mauvais règnes. Il tenait en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, et les discours et les exemples qui pourraient les entretenir. Voilà quel était son amour pour la vérité : voyons quel était son zèle pour la justice.

SECONDE PARTIE.

Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'ait aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus, que par certaines règles d'ordre et de proportion que l'esprit cherche dans les actions aussi-bien que dans les paroles. Ces deux inclinations furent également fortes en M. de Montausier.

Il y avait dans son cœur une loi d'équité sévère, qui le portait à résister à toutes les passions déordonnées des hommes, et à rendre à chacun, ou le service, ou l'honneur, ou la protection qu'il pouvait espérer de lui. On le vit, dans la jeunesse, se faisant une espèce de crédit et d'autorité du fonds de

(1) Apoc. 19. 11.

ses bonnes intentions, pour s'opposer aux désordres, pour arrêter la fraude et la violence, et pour réduire tout à la discipline, supportant lui-même avec constance toutes les fatigues et toutes les contraintes que lui imposaient, dans les bornes de sa profession, la raison et l'ordre.

Cet esprit de justice n'a fait que croître avec son bonheur. Pour avoir sa protection, c'était assez d'être malheureux. Quelque inconnu qu'on fût, on n'avait besoin d'autre recommandation auprès de lui que de celle que porte avec soi la vertu et l'innocence persécutée. Il n'avait pas de ces froides indifférences, ni de ces faibles ménagemens, qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui pour ne s'en pas faire à soi-même. Partout où se pouvait étendre son pouvoir, l'oppression et l'injustice n'étaient pas libres ; et celui-là ne pouvait s'assurer de son repos, qui troublait le repos des autres. A-t-il craint d'irriter les puissans, quand il a pu secourir les faibles ? A-t-il plié sous la grandeur lorsqu'elle s'est trouvée injuste ? A-t-il manqué de hardiesse, et lui a-t-il fallu d'autre droit que celui de la protection et de la charité commune, quand il a pu défendre les gens de bien ?

N'a-t-il pas eu, dans la licence même de la guerre, une constante et scrupuleuse retenue, dans un temps où la confusion régnait encore dans les armées, où l'on croyait que le soldat devait s'enrichir non-seulement des dépouilles de l'ennemi, mais encore de celles des peuples, et où, par des condescendances nécessaires, on pardonnait un peu d'avarice et de dureté, pour entretenir le courage et la bonne humeur des gens de guerre ? Il ne s'en tint pas à ces coutumes, il se régla sur une prudente équité, non pas sur un barbare droit des armes ; modeste, désintéressé, songeant à des acquisitions d'honneur et de gloire, non pas aux biens et aux

commodités de la vie; généreux pour les autres, sévère et dur à lui-même, et partageant avec les moindres officiers ses biens par libéralité, et leurs fatigues par constance.

Il eut même des égards pour les ennemis, ne croyant pas que tout ce qui était permis fût expédient, et disant quelquefois : « Faisons-leur craindre notre » valeur, et non pas notre cupidité. » Aussi ne laissa-t-il jamais après lui de traces funestes de ses passages, et sa conscience lui rendant justice à son tour, il n'eut pas besoin de réparer sur ses vieux ans les torts qu'il avait faits dans sa jeunesse, ni de restituer aux enfans ce qu'il avait autrefois injustement exigé des pères.

Quelle pensez-vous que fut son occupation dans ses gouvernemens ? La justice. Plein des maximes d'honneur et de probité, dont il savait toutes les lois, il retenait la noblesse dans l'ordre; il étouffait les querelles dans leur naissance, gagnant les uns par persuasion, arrêtant les autres par autorité, compensant les satisfactions avec les injures, rendant à l'honneur et au droit de chacun ce que l'avarice ou la colère en avait ôté; mettant les uns à couvert de l'insulte, et les autres hors d'état de nuire. Il coupait ainsi, par une équité décisive, sans préoccupation et sans intérêt, les racines des haines et des procès, et portait partout la modération et la paix, qui est le fruit de la justice.

Mais quel fut son zèle et sa vigilance dans les calamités publiques ! Il jouissait à la cour de la douceur du repos et de la gloire où le Ciel venait d'élever sa famille, lorsqu'un mal funeste et contagieux se répandit et s'échauffa dans les principales villes de Normandie, soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quelque maligne impression, soit qu'un commerce fatal y eût apporté des pays éloignés, avec de fragiles richesses, des semences de

maladie et de mort, soit que l'ange de Dieu eût étendu sa main pour frapper cette malheureuse province. Il y accourut. Dans cette affliction qui dérange tout, où d'ordinaire on est perdu, parce qu'on est abandonné, où chacun, occupé de ses propres craintes, oublie les malheurs d'autrui, et où l'horreur d'une mort prochaine semble justifier les infidélités que l'on se fait les uns aux autres, la raison fit en lui ce que ne fait ordinairement ni le sang ni la nature. Il répondait à ceux qui lui représentaient ces dangers : « qu'il devait l'ordre et la protection à ce » peuple; qu'étant établi pour le gouverner, il l'é- » tait aussi pour le secourir, et que sa vie ne lui » était pas plus précieuse que son devoir. » Il ranima les citoyens par sa présence, les excitant à s'entr'aider par des offices mutuels; et par une exacte police qui coupait les communications mortelles pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple qui avait perdu toute espérance de santé, et toute mesure de prudence.

Mais à quoi m'arrêté-je, Messieurs ? n'ai-je pas de plus nobles idées à vous donner de sa vertu ? Si la fidélité est une justice que chacun doit à son souverain, quel sujet en a jamais fourni de plus grands exemples ? Que ne puis-je vous exprimer les sentimens d'admiration, de vénération, et, si je l'ose dire, de tendresse, qu'il eut pour le roi ? Par combien de liens tenait-il à lui ! Tantôt il recueillait tous ses bienfaits dans son esprit, pour multiplier sa reconnaissance. Tantôt il pensait à ses expéditions militaires, pour faire le récit de ses travaux, et pour compter le nombre de ses victoires. Tantôt il le voyait au milieu de sa magnificence et de sa splendeur, pour s'éblouir de sa majesté, et se rejouir de sa gloire, et quelquefois il se dépouillait de toute idée de sa puissance et de sa grandeur, pour avoir le plaisir d'honorer gratuitement le mérite de sa personne.

Que ne puis-je vous représenter la forte passion qu'il eut pour l'Etat, dont les intérêts lui furent plus chers et plus sensibles que les siens propres? Quelle était son indignation contre ceux à qui le bien public est indifférent, et qui ne se comptant et ne se regardant qu'eux-mêmes, sans honneur et sans charité, abandonnent au hasard le reste du monde!

Dans le cours de ces fatales années où la discorde alluma dans le sein de la France le feu de tant de passions, qui firent tant de malheureux et tant de coupables (ne craignez pas, Messieurs, je parle d'un homme sage, qui ne sortait jamais de ses devoirs, qui n'a besoin de grâce ni d'apologie, et en qui il n'y a point eu d'erreur à plaindre ni de fautes à justifier : sa fidélité fut inébranlable), retiré dans la province de Saintonge, où se formaient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance et par son courage. Les sollicitations d'un prince (1) qui l'honorait de sa bienveillance, les mécontentemens qu'il avait reçus du ministre (2), ne purent jamais le toucher. Il surmonta ces deux tentations délicates, et lui seul peut-être a la gloire d'avoir résisté tout d'un coup, pour le service de son maître, à la force de l'amitié et au plaisir de la vengeance; il gagna la noblesse déjà presque demi-séduite; il fit des sièges, donna des combats, prit des villes, et prodigua son sang et sa vie pour assurer au roi cette province, que sa situation et les conjonctures du temps avaient rendue très-importante.

Quelle justice lui rendit-on? On approuva ses services, et bientôt on les oublia. Dans ces jours de confusion et de trouble où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre, on le négligea comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre, et l'on ne songea pas à sa

(1) Le prince de Condé. — (2) Mazarin.

fortune, parce qu'on n'avait rien à craindre de sa vertu. Mais sa constance le soutint, et la providence de Dieu réservait au roi l'honneur de récompenser cette ame fidèle.

Descendons à l'équité de son cœur dans sa conduite particulière. Quels furent ses sentimens pour ses amis? Ici se réveille ma reconnaissance, mes entrailles s'émeuvent, et l'image d'un bonheur dont je jouissais me fait souvenir que je l'ai perdu. Sa bonté prévint pour cette fois son jugement : d'ailleurs son amitié ne se donnait point au hasard, c'était le prix de son estime. Elle ne s'affaiblissait jamais ni par le temps ni par l'absence, et rien ne dérangeait dans son cœur ce que le mérite y avait une fois placé. On ne craignait point avec lui les inégalités ni les défiances; il ne savait se démentir, et sa bonne foi semblait lui répondre de celle des autres. Quelque indulgence qu'il eût pour ceux qu'il aimait, il ne s'aveuglait pas sur leurs défauts : également sincère et charitable, il avait le courage de les reprendre, ou le plaisir de les excuser. Fidèle dans leurs disgrâces, il osa les louer et les servir en des temps où les autres n'osaient presque pas les plaindre. Dans leurs prospérités, il estima leur modération, et se réserva le droit de les avertir de leur orgueil. Il leur laissait, dans l'agréable commerce qu'il avait avec eux, toute la liberté qu'il prenait lui-même de soutenir leurs opinions, et ne leur interdisait que la flatterie.

Avec quelle chaleur s'intéressait-il à leurs satisfactions ou à leurs peines! Les a-t-il jamais amusés par des caresses, quand ils ont attendu de lui des offices effectifs? Qui est-ce qui a jamais porté plus de vœux et plus de prières au pied du trône? J'ai cet avantage dans ce discours, qu'il n'y a personne

ici de ceux qui ont eu part à son amitié, qui ne le reconnoisse et qui n'ait senti ce que je dis.

Vous le savez, nobles génies, qui cultivez votre esprit, et qui rendez à Dieu, le Seigneur des sciences, l'hommage de vos pensées. Vous avez été souvent surpris et de ses bontés et de ses lumières. Il pesait les esprits, et donnait à chacun le rang qu'il méritait. Personne ne connut mieux l'excellence de leurs ouvrages, et personne ne sut mieux les estimer. Il les encourageait, et tâchait de les rendre utiles. Il leur procura souvent les grâces du roi, et leur donna toujours ce qui était en ses mains, et ce qu'ils aiment quelquefois davantage, la louange et la gloire.

Combien était-il juste et charitable à l'égard de ses domestiques ! Chez lui les races se perpétuaient, les pères laissaient comme un héritage à leurs enfans la protection d'un si bon maître. Environné d'une foule de serviteurs, il cherchait à chacun une fortune qui lui fût propre. Désintéressé pour lui, empressé pour eux, il ne sentait jamais mieux son bonheur que lorsqu'il pouvait faire le leur. Le nombre pouvait être à charge à sa dépense, mais non pas à sa générosité. Il savait bien qu'il n'avait pas besoin de tout ce monde, mais il croyait que tout ce monde avait besoin de lui, et il le gardait moins pour servir d'éclat à sa grandeur, que pour servir de matière à sa bonté.

De ce même principe naissait son amour pour les pauvres. Aux termes de l'Ecriture (1), l'aumône est une justice. Ce que nous appelons un don, le Sage le nomme une dette (2), et la mesure de la miséricorde que nous attendons est la miséricorde que nous aurons faite. Pénétré de ces vérités, il répandait abondamment sur toute sorte de misérables les secours de sa charité. Il n'attendit pas à la mort à consacrer

(1) Ps. 110. — (2) Eccl. 4

à Jésus-Christ une partie de ses richesses ; il savait qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Eglise, avait plus d'avarice que de piété ; qu'il faut exécuter soi-même son testament et ses legs pieux, et faire un sacrifice de religion et une distribution volontaire de ses aumônes.

Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité ! Vous verriez ici l'éducation d'une jeune fille à qui la pauvreté pouvait donner de mauvais conseils ; là les études d'un pupille, que Dieu, par le moyen de sa charité, a conduit aux fonctions de son sacerdoce : ici, une noblesse indigente poussée par ses charitables secours au service du prince et de la patrie ; là un mérite naissant, qu'aurait accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités. Sortez de ces retraites où la misère et la honte vous cachent, familles infortunées, et dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues. Et vous, asiles sacrés des disgrâces de la nature ou de la fortune, monumens éternels de sa piété, hôpitaux dressés par ses soins et par ses bienfaits dans les villes de son gouvernement, pour les mettre à couvert d'une importune mendicité, faites retentir jusqu'au Ciel les vœux et les prières des pauvres que vous renfermez. Voilà sa justice, Messieurs ; il ne reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture.

TROISIÈME PARTIE.

LA droiture est une pureté de motif et d'intention qui donne la forme et la perfection à la vertu, et qui attache l'ame au bien pour le bien même. C'est à cette génération simple et droite que l'esprit de Dieu promet dans ses Ecritures, tantôt les bénédictions qu'il verse sur ceux qui le craignent (1), tantôt

(1) Ps. 111.

les lumières qu'il tire, quand il vent, du sein des ténèbres (1), tantôt le plaisir des approbations et des louanges (2), tantôt la joie d'une tranquille conscience (3).

C'est ici la gloire de mon sujet. Quel homme est jamais moins entré dans les voies obliques des passions et des intérêts, que celui que nous regrettons ? La connaissance de ses devoirs lui servait de raison pour les accomplir, et ses intentions étaient toujours aussi bonnes que ses actions. Quelles furent donc ses règles ? L'ambition, selon lui, n'avait rien de noble ; elle conduisait la vertu par des moyens et à des fins qui sont souvent indignes d'elle : il disait quelquefois « que les ambitieux qu'on loue » tant étaient des glorieux qui font des bassesses, ou » des mercenaires qui veulent être payés. » Aussi n'eut-il jamais en vue de bien faire pour être heureux ; et ce qui le conduisit aux charges et aux dignités, il le fit pour les mériter, et non pas pour les obtenir.

L'intérêt et l'amour du bien ne purent jamais le tenter ; et dans tout le cours de sa vie il n'eut ni le soin ni le désir d'en acquérir. La succession d'une tante (4), dame d'honneur d'une grande reine, semblait devoir grossir le patrimoine de ses pères ; mais rebuté des affaires et des procès dont son esprit était incapable, il relâcha ce qu'on voulut, et crut que c'était un gain que de savoir perdre. Contraint de racheter sa liberté, après une longue prison durant les guerres d'Allemagne, il employa et son argent et son crédit pour ramener les officiers qu'abandonnait à leur triste captivité l'indigence ou l'avarice de leurs familles.

Deux principes le firent agir, la probité, la reli-

(1) Ps. 111.—(2) Ps. 63.—(3) Ps. 96.

(4) Madame de Brissac.

gion : l'une lui donnait le désir d'être utile, l'autre le portait à travailler à son salut. Quels sincères enseignemens a-t-il donnés à Monseigneur pour le bien public et pour sa gloire ! Il n'y a rien de si difficile que d'élever un jeune prince qui est né pour la royauté. Il faut lui inspirer de la hardiesse sans présomption, lui faire sentir ce qu'il doit être, et lui faire connaître ce qu'il est. Il suffit de lui faire voir en éloignement le trône où il doit être assis, et de lui essayer, pour ainsi dire, la couronne, afin qu'il sache la porter quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble les vertus d'un roi et celles d'un particulier ; lui montrer la gloire du commandement et le mérite de l'obéissance, et lui apprendre à dire, comme ce centenier de l'Evangile : *Homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade, et vadit* (1). Je vois des peuples sous ma puissance, mais j'ai une puissance au-dessus de moi : je commande des armées, mais j'exécute ce qu'on m'ordonne : j'ai des sujets, mais j'ai un maître.

C'étaient les enseignemens que lui donnait M. le duc de Montausier. Il lui inspirait la modération, en lui élevant le courage : il lui formait ce cœur docile que Salomon demandait à Dieu pour la conduite de son peuple : il lui marquait les justes mesures de sa grandeur, en l'instruisant de ce qu'un roi doit à ses sujets, et de ce qu'un fils doit à son père.

Combien de fois lui a-t-il dit : Que la fin principale et la première loi du gouvernement était le bonheur des peuples, que la vérité et la fidélité sont les vertus essentielles des princes, qui sont les images du vrai Dieu, et les arbitres de la foi publique ; et que les plus grands royaumes et les plus longs rè-

(1) Matth. 8. 9

gues n'étant devant Dieu qu'un point de grandeur et un moment de durée, les souverains devaient apprendre à être doux et modérés dans leur puissance, et soupirer après une gloire toute immortelle et toute divine ! Que ne m'est-il permis d'exposer ici ces sages et saintes maximes que la fidélité lui fit écrire, que la modestie lui a fait cacher, et qui paraissent, selon ses désirs, avec plus d'éclat dans la vie du prince qui les pratique, soit qu'il aille lancer la foudre que le roi lui a mise en main, soit qu'il vienne jouir ici de la gloire qu'il s'est acquise ! Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur, louant sa bonté, sa douceur, sa libéralité, sa religion et sa justice, et le félicitant de ses vertus, tandis que les autres le félicitaient de ses victoires.

N'était-ce pas ce même esprit de probité qui le poussait à donner tant de bons avis et de salutaires conseils ? Il eût voulu corriger tous les abus, et réformer tous les défauts qu'il connaissait, sur les idées de perfection que sa sagesse lui avait faites. Son âge, son crédit, ses dignités, et je ne sais quoi d'austère et de vénérable dans ses mœurs et dans sa personne, lui avaient acquis une espèce d'autorité universelle, contre laquelle le monde n'osait réclamer.

Ceux-mêmes qui pouvaient ne pas aimer son zèle étaient obligés de le louer, et trouvaient de la vertu dans ses défauts mêmes. On pouvait jeter dans son âme quelques fausses impressions ; mais il suivait toujours du moins l'ombre de la vérité et de la justice ; et, quelque ascendant qu'on eût sur lui, on pouvait le prévenir, mais on ne pouvait le corrompre. S'il disputait avec ardeur, ce n'est pas qu'il voulût assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connaissait, ou que du moins il croyait connaître. Attaché à ses sentimens par per-

suation et non par caprice, souvent contraire aux avis des autres, parce que souvent ils étaient injustes ou déraisonnables, conservant toujours dans les chaleurs et dans les vivacités de son esprit la bonté et la tendresse même de son cœur.

Si sa droiture fut le motif de tant de vertus, sa religion fut le motif et la cause de sa droiture. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires, qui se nourrit de réflexions, et qui laisse les saintes pratiques : sa foi était comme son cœur, simple et solide. Ne pensez pas à cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres : tout était intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation et de complaisance qui porte dans le sanctuaire des vœux intéressés et profanes, qui, sous un feint amour de Dieu, couvrant les désirs et les espérances du siècle, fait servir les mystères et les sacremens de Jésus-Christ à l'ambition et à la fortune des pécheurs, par une affectation sacrilège ! qui de vous oserait le soupçonner de respect humain ou d'hypocrisie ?

Il cherchait Dieu, selon le conseil de l'Apôtre (1), dans la simplicité et la sincérité de son cœur. Y eût-il jamais une foi plus vive que la sienne ? On eût dit qu'il voyait à découvert les vérités du christianisme, tant il en était persuadé : il les croyait et les aimait. L'insensé ferma devant lui ses lèvres impies, et, retenant sous un silence forcé ses vaines et sacrilèges pensées, se contenta de dire en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Il assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte. Nous l'avons vu, frappé de ces murmures importuns qui interrompent les oraisons des fidèles, et troublent dans

(1) 2 Cor. 1. 12.

la maison de Dieu le vénérable silence des saints mystères, se lever avec indignation, et, faisant l'office des anciens diacres de l'Eglise, ordonner qu'on fléchit les genoux, et qu'on se tût devant la majesté présente, qui, pour être cachée, n'en était pas moins redoutable.

Y eut-il jamais d'adoration plus spirituelle et plus véritable que celle qu'il rendait à Dieu ? Il se reconnaissait comme sa fin et son origine ; et quoiqu'il eût pour lui cet amour de préférence qui lui donnait un empire absolu sur ses volontés, il se reprochait de n'avoir pas pour lui toute la tendresse et toute la sensibilité qu'il ressentait pour ses amis. Avec quelle effusion de cœur lui exprimait-il ses nécessités spirituelles et celles de sa famille, dans ces prières pures et tendres qu'il avait composées lui-même, pour implorer ses miséricordes, ou pour lui offrir ses vœux et ses reconnaissances !

D'où puisait-il toutes ses lumières ? de la loi, qui en est la source éternelle. Il avait lu cent treize fois le Nouveau Testament de Jésus-Christ avec application et avec respect. Ministres de sa parole, destinés à la dispenser à ses peuples, l'avons-nous lue, l'avons-nous méditée si souvent ? Les premiers chrétiens faisaient autrefois enterrer avec eux les livres des Evangiles, portant jusque dans le tombeau le trésor de leur foi et le gage de leur résurrection éternelle, et celui que nous louons aujourd'hui les tint jusqu'à sa mort entre ses mains, et voulut expirer, pour ainsi dire, dans le sein de la vérité et de la miséricorde de Jésus-Christ.

C'est ici, Messieurs, l'endroit sensible de mon discours. Ne craignez pas pourtant que je me livre à ma douleur. J'ai vu cette grande miséricorde que Dieu lui avait réservée, et j'ai pour moi toutes les consolations de la foi et de l'espérance des Ecritures. Dans la gloire d'une réputation qu'une vertu consommée

lui avait acquise, et que l'envie n'osait plus lui disputer ; dans une vigueur d'esprit et de corps, que l'âge et les maladies semblaient avoir jusque là respectée, il tombe tout-à-coup dans ces ennuyeuses douleurs où l'on souffre sans secours et sans intervalle. La respiration, qui nous fait vivre, le fait mourir à tous momens. Les nuits, plus tristes que les jours, lui ôtent la douceur de la compagnie, et ne lui donnent pas celle du repos. Il ne peut ni s'étendre sur sa croix, ni trouver de situation ni de remède qui le soulage. Quels furent ses sentimens de piété dans ces temps de langueur et de patience !

Quel mépris du monde et de ses vanités ! Il comptait ses prospérités temporelles, dont il avait tous jours senti et le néant et le danger, et s'écriait en soupirant : « Serait-il possible, mon Dieu, que ce fût là ma récompense ? » Quelle horreur, mais quel repentir du péché ! Il repassait les années de sa vie dans l'amertume de son âme ; et se réveillant dans ses réflexions de pénitence : « Quatre-vingts ans, disait-il, quatre-vingts ans, Seigneur, passés à vous offenser ! » Quelquefois, se défiant de son propre cœur, et craignant qu'il ne fût pas assez profondément touché, il disait : « Vous m'avez appris dans vos Ecritures que le cœur de l'homme est impénétrable ; le mien n'aurait-il de pli et de repli que pour vous ? Vous tromperais-je, me tromperais-je, ô mon Dieu ? » Une sainte frayeur des jugemens divins le saisissait. On voyait sa foi dans ses yeux et dans ses paroles. La confiance chrétienne venant au secours : « J'approche, ajoutait-il, du trône de votre grâce : je vous amène un pécheur qui ne mérite point de pardon ; mais vous m'ordonnez de le demander : la miséricorde en vous est au-dessus du jugement ; le sang de votre Fils n'est-il pas répandu pour moi, et n'est-ce pas sa fonction d'effacer les péchés du monde ? »

Dans cette ferveur de piété, les heures fatales s'avancent. Encore un coup, divine Providence, étais-je attendu, étais-je destiné à être le témoin et comme le ministre de son sacrifice? Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâlir; ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ, et ces lèvres qui la baisèrent. Je vis un cœur brisé de douleur dans le tribunal de la Pénitence, pénétré de reconnaissance et d'amour à la vue du saint viatique, touché des saintes onctions et des prières de l'Eglise; je vis un autre Isaac, levant avec peine ses mains paternelles pour bénir une fille que la nature et la piété ont attachée à tous ses devoirs, aussi estimable par la tendresse qu'elle eut pour lui, que par l'attachement qu'il eut pour elle, et des enfans qui firent sa joie, et qui feront un jour sa gloire. Je vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

Que vous dirai-je, Messieurs, dans une cérémonie aussi lugubre et aussi édifiante que celle-ci? Je vous avertirai que le monde est une figure trompeuse qui passe, et que vos richesses, vos plaisirs, vos honneurs passent avec lui. Si la réputation et la vertu pouvaient dispenser d'une loi commune, l'illustre et vertueuse Julie vivrait encore avec son époux: ce peu de terre que nous voyons dans cette chapelle, couvre ces grands noms et ces grands mérites. Quel tombeau renferma jamais de si précieuses dépouilles? La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre; et tandis que leurs âmes teintes du sang de Jésus-Christ reposent dans le sein de la paix, j'ose le présumer ainsi de son infinie miséricorde, leurs ossements humiliés dans la poussière du sépulcre, selon le langage de l'Ecriture (1), se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection éternelle.

(1) Exultabunt ossa humiliata. Ps. 50.

Offrez pourtant pour eux, prêtres du Dieu vivant, vos vœux et vos sacrifices; et vous, chastes épouses de Jésus-Christ, gardez religieusement ce dépôt sacré; arrosez-le des larmes de votre pénitence; attirez sur lui quelques regards de l'Agneau sans tache que vous suivez, quand il va s'immoler sur tous ces autels, afin qu'étant purifiés par cette divine oblation, des restes des fragilités humaines, ils chantent dans le Ciel avec vous les miséricordes éternelles.